

QUESTIONNAIRE DU SOUSCRIPTEUR

Il existe un document d'offre en relation avec ce placement qui est accessible sur le profil de l'Émetteur à l'adresse www.sedarplus.ca ou sur le site de l'Émetteur à l'adresse ecolomondo.com. Les investisseurs potentiels doivent examiner le document d'offre avant de prendre une décision d'investissement.

| | | | |
|---|--|--------------------------------|-----|
| Émetteur : | Corporation Ecolomondo (l'« Émetteur ») | | |
| Titres offerts : | Unités de l'Émetteur (les « Unités ») composées d'une action ordinaire (une « action ordinaire ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire de la Société (un « bon de souscription ») au prix de 0,18 \$ l'Unité. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,24\$ par action visée par un bon de souscription pour une période de 2 ans suivant la date de clôture, (le « placement »). | | |
| Bourse : | Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») | | |
| <p>SOUSCRIPTEURS – VEUILLEZ COMPLÉTER LES INFORMATIONS CI-DESSOUS AU PLUS TARD LE 3 JUILLET 2024 À 14H00 (HNE) ET RETOURNER CE QUESTIONNAIRE À</p> <p>WeirFoulds LLP, à l'attention de: Michael Dolphin, à l'adresse: mdolphin@weirfoulds.com</p> <p>*Voir les définitions ci-dessous Cocher la case bleue appropriée en y apposant un "X"</p> | | | |
| | Instructions | Détails du souscripteur | |
| Nom du souscripteur* | Indiquer le nom du souscripteur bénéficiaire (y compris le nom légal complet s'il ne s'agit pas d'une personne physique) | | |
| Adresse | Indiquer l'adresse du souscripteur y compris la ville et le code postal | | |
| Numéro de téléphone | Indiquer le numéro de téléphone du souscripteur | | |
| Adresse courriel | Indiquer l'adresse courriel du souscripteur | | |
| Nombre d'unités | Insérer le nombre d'unités | | |
| Montant souscrit* | Indiquer le montant en dollars | | |
| Initié* | Y compris toute personne qui deviendra un initié suivant l'achat des unités | OUI | NON |
| Personne inscrite* | | OUI | NON |
| Participations actuelles dans l'Émetteur | Indiquer tous les titres (nombre ou montant en principal) de l'Émetteur détenus en propriété véritable, contrôlés ou dirigés | | |
| U.S. Purchaser* | U.S. Purchasers requièrent de certifications additionnelles | OUI | NON |

Définitions

- « **action ordinaire** » a le sens donné au terme à la page de couverture des présentes.
- « **administrateur** » désigne un administrateur d'une société ou un particulier occupant ou exerçant à l'égard d'un émetteur ou de toute autre personne, un poste ou des fonctions similaires.
- « **bon de souscription** » a le sens donné au terme à la page de couverture des présentes.
- « **Bourse** » a le sens donné au terme à la page de couverture des présentes.
- « **dirigeant** » désigne le président ou le vice-président du conseil d'administration, le chef de la direction, le chef de l'exploitation, le chef des finances, le président, le vice-président, le secrétaire, le secrétaire adjoint, le trésorier, le trésorier adjoint, le directeur général d'un émetteur ou d'une personne inscrite, ou toute personne physique désignée en tant que tel par l'émetteur ou la personne inscrite ou exerçant des fonctions similaires.
- « **Émetteur** » a le sens donné au terme à la page de couverture des présentes.
- « **États-Unis** » désigne les États-Unis d'Amérique, ses territoires et possessions, tout État des États-Unis et le District de Columbia.
- « **initié** » désigne (a) un administrateur ou un dirigeant de l'Émetteur (ou d'une filiale de l'Émetteur), (b) toute personne qui détient une propriété véritable ou exerce un contrôle ou une direction, directement ou indirectement, des actions votantes de l'Émetteur ou possède une combinaison des deux, relativement à des titres de l'Émetteur comportant plus de 10 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres avec droit de vote en circulation de l'Émetteur, ou (c) un administrateur ou un dirigeant d'une société qui est elle-même un initié de l'Émetteur.
- « **Loi de l'impôt** » désigne la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- « **LRPCFAT** » a le sens donné au terme à l'article 1 ci-dessous.
- « **montant souscrit** » désigne le prix d'achat des unités achetées par le souscripteur.
- « **PATRIOT Act** » a le sens donné au terme à l'article 1 ci-dessous.
- « **personne inscrite** » désigne un courtier, un conseiller, un gestionnaire de fonds d'investissement ou un gestionnaire de fonds mutuel, ou un représentant, un représentant-conseil, un représentant de courtier, une personne désignée responsable ou un chef de la conformité d'un courtier, d'un conseiller, d'un gestionnaire de fonds d'investissement ou d'un gestionnaire de fonds mutuel, comme ces termes sont utilisés dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, ou une personne inscrite ou autrement tenue d'être inscrite en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières.
- « **placement** » a le sens donné au terme à la page de couverture des présentes.
- « **promoteur** » désigne, s'il l'est utilisé en relation avec un émetteur, une personne qui a pris l'initiative de fonder, de constituer ou de réorganiser de manière importante l'entreprise de l'émetteur ou qui a reçu, à l'occasion de la fondation, de la constitution ou d'une réorganisation importante de l'émetteur, une contrepartie supérieure à un certain niveau pour des services ou des biens, ou les deux. Toutefois, les personnes qui reçoivent une contrepartie seulement à titre de commission de placement ou en contrepartie d'un apport en nature, mais qui ne participent pas autrement à la fondation, à la constitution ou à une réorganisation importante de l'émetteur, ne sont pas des promoteurs.
- « **souscripteur** » désigne le souscripteur des unités identifié sur la page de couverture des présentes.
- « **Unité** » a le sens donné au terme à la page de couverture des présentes.
- « **U.S. Person** » a le sens qui lui est attribué dans le Règlement S du U.S. Securities Act. Sans limiter ce qui précède, mais pour plus de clarté, un U.S. Person désigne, sous réserve des exclusions énoncées dans le règlement S, (i) toute personne physique résidant aux États-Unis, (ii) toute société de personnes ou société organisée ou constituée en vertu des lois des États-Unis, (iii) toute succession ou fiducie dont un exécuteur testamentaire, un administrateur ou un fiduciaire est une personne américaine, (iv) toute agence ou succursale d'une entité étrangère située aux États-Unis, (v) tout compte non discrétionnaire ou compte similaire (autre qu'une succession ou une fiducie) détenu par un courtier ou autre fiduciaire au profit ou pour le compte d'une personne américaine, (vi) tout compte discrétionnaire ou compte similaire (autre qu'une succession ou fiducie) détenu par un courtier ou autre fiduciaire organisé, constitué ou (s'il s'agit d'un particulier) résidant aux États-Unis, et (vii) tout partenariat ou société organisée ou constituée en vertu des

lois d'une juridiction non américaine qui est formée par un U.S. Person principalement dans le but d'investir dans des titres non enregistrés en vertu du U.S. Securities Act, à moins qu'elle ne soit organisée ou constituée et détenue par des *accredited investors* (tels que définis par la règle 501(a) du U.S. Securities Act) qui ne sont pas des personnes physiques, successions ou fiducies.

- « **U.S. Purchaser** » désigne (a) tout souscripteur qui est un U.S. Person ou se trouve aux États-Unis, (b) toute personne achetant des titres pour le compte ou au profit d'un U.S. Person, (c) toute personne qui reçoit ou a reçu une offre des unités alors qu'il se trouve aux États-Unis et (d) toute personne qui se trouve aux États-Unis au moment où l'ordre d'achat du souscripteur a été passé ou au moment où le souscripteur (ou son signataire autorisé) a rempli et remis ce questionnaire.
- « **U.S. Securities Act** » désigne la U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié.

Déclarations et reconnaissances

En souscrivant à l'achat de unités auprès de l'Émetteur, le souscripteur est réputé faire les déclarations et reconnaissances suivantes :

1. Les fonds représentant le montant souscrit qui seront payés par le souscripteur à l'Émetteur ne représenteront pas des produits de la criminalité aux fins de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (la « **LRPCFAT** ») ou l'*Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism Act* (la « **PATRIOT Act** ») et le souscripteur reconnaît que l'Émetteur pourrait à l'avenir être tenu par la loi de divulguer le nom du souscripteur et d'autres informations relatives à cette souscription, sur une base confidentielle, conformément à la LRPCFAT ou à la PATRIOT Act. Au meilleur de la connaissance du souscripteur (a) aucun des fonds représentant le montant souscrit devant être fourni par le souscripteur (i) n'a été ou ne sera dérivé ou lié à une activité considérée comme criminelle en vertu des lois du Canada, des États-Unis, ou de toute autre juridiction, ou (ii) est présentée au nom d'une personne ou d'une entité qui n'a pas été identifiée par le souscripteur et (b) le souscripteur doit informer rapidement l'Émetteur s'il découvre que l'une de ces déclarations cesse d'être vraie et de fournir à l'Émetteur les informations appropriées à ce sujet.
2. Le souscripteur reconnaît que cette souscription nécessite qu'il fournisse certaines informations personnelles à l'Émetteur. Ces informations sont collectées par l'Émetteur aux fins de la réalisation du placement, ce qui comprend, sans s'y limiter, compléter les documents requis par la Bourse et toute autre autorité en valeurs mobilières. Les renseignements personnels du souscripteur peuvent être divulgués par l'Émetteur à : (a) la Bourse et d'autres autorités en valeurs mobilières, y compris dans les formulaires de placement privé applicables, (b) l'Agence du revenu du Canada ou d'autres autorités fiscales et (c) l'une des autres parties impliquées dans le placement, y compris le conseiller juridique de l'Émetteur et peuvent être inclus dans les registres en relation avec le placement. Les informations sur les souscripteurs seront également utilisées par l'Émetteur, la Bourse et d'autres autorités en valeurs mobilières aux fins suivantes : (i) pour effectuer des vérifications des antécédents et pour vérifier les informations personnelles qui ont été fournies sur chaque individu, (ii) pour fournir une information au participant au marché quant aux titres détenus par les administrateurs, dirigeants, autres initiés et promoteurs de l'Émetteur ou de ses associés ou personnes qui ont un lien, (iii) mener des procédures d'exécution et (iv) mener d'autres enquêtes si requis et assurer le respect de toutes les lois applicables, les règles, les politiques, les décisions et les règlements de la Bourse, les lois sur les valeurs mobilières et autres exigences légales et réglementaires régissant la conduite et la protection des marchés publics au Canada. Les renseignements personnels que la Bourse recueille peuvent également être divulgués : (a) aux autorités en valeurs mobilières au Canada ou ailleurs, aux organismes d'enquête, d'application de la loi ou d'autoréglementation, aux fournisseurs de services de réglementation et à chacune de leurs filiales, sociétés qui ont un lien, organismes de réglementation et agents autorisés, ou dans la mesure permise ou requise par la loi et ils peuvent les utiliser dans leurs propres enquêtes aux fins décrites ci-dessus et (b) sur le site Web de la Bourse ou au moyen de documents imprimés publiés par ou conformément aux instructions de la Bourse. La Bourse peut de temps à autre faire appel à des tiers pour traiter des informations et/ou fournir d'autres services administratifs. La Bourse peut partager les informations avec ces fournisseurs de services tiers. En souscrivant aux unités, le souscripteur est réputé consentir par écrit à la collecte et à l'utilisation et à la divulgation de ses renseignements personnels comme décrit ci-dessus. Les informations fournies par le souscripteur identifiant le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du souscripteur, le nombre d'unités achetées aux termes des présentes, le montant de la souscription, la date de clôture du placement, la dispense sur laquelle le souscripteur s'appuie pour acheter les unités et le statut de personne inscrite ou d'initié du souscripteur, le cas échéant, seront divulgués à l'autorité en valeurs mobilières ou à l'organisme de réglementation de chacune des provinces du Canada dans lesquelles les unités sont placées par l'Émetteur et ces informations sont recueillies par ces autorités en

valeurs mobilières et les organismes de réglementation en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés en vertu de la législation en valeurs mobilières. Ces renseignements sont recueillis aux fins de l'administration et de l'application de la législation en valeurs mobilières des territoires applicables. Le souscripteur autorise par les présentes la collecte indirecte de ces informations par ces autorités en valeurs mobilières et ces organismes de réglementation. Si le souscripteur a des questions concernant la collecte indirecte de ces informations par ces autorités en valeurs mobilières et ces organismes de réglementation, le souscripteur doit contacter l'autorité en valeurs mobilières ou l'organisme de réglementation concerné en utilisant les coordonnées indiquées ci-dessous sous la rubrique « *Coordonnées – Autorités en valeurs mobilières* ».

3. Ni le souscripteur ni aucun associé ou bénéficiaire du souscripteur (si le souscripteur est une société de personnes ou une fiducie) n'est, avant l'acquisition des unités, ou ne le sera au moment de l'acquisition des unités, un initié ou un promoteur ou une personne qui a le contrôle (chacun tel que défini dans la législation en valeurs mobilières applicable) de l'Émetteur ; le souscripteur et chaque associé ou bénéficiaire du souscripteur (si le souscripteur est une société de personnes ou une fiducie) sont sans lien de dépendance, au sens de la Loi de l'impôt, avec l'Émetteur. Le souscripteur s'engage à indemniser et à dégager de toute responsabilité l'Émetteur et ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, conseillers et actionnaires respectifs contre toute perte, responsabilité, réclamation, dommage et dépense (y compris, mais sans s'y limiter, toute perte, responsabilité, réclamation, dommage et dépense, tous les frais, coûts et dépenses raisonnablement engagés pour enquêter, préparer ou se défendre contre toute réclamation, poursuite, procédure administrative ou enquête, qu'elle soit entamée ou menacée) découlant ou basés sur toute déclaration ou garantie du souscripteur contenue dans les présentes ou dans tout document fourni par le souscripteur à l'Émetteur dans le cadre des présentes qui est faux ou trompeur à tout égard important ou toute violation ou manquement par le souscripteur de se conformer à tout engagement ou accord conclu par le souscripteur aux présentes.

4. Le souscripteur:
 - a. n'est pas aux États-Unis ou n'est une U.S. Person et n'achète pas les unités pour le compte ou au bénéfice d'une personne aux États-Unis ou d'une U.S. Person;

 - b. ne s'est pas vu offrir les unités aux États-Unis ;

 - c. (ou son signataire autorisé) n'a pas signé ni remis ce questionnaire ni aucun ordre d'achat des unités aux États-Unis

 - d. n'a pas reçu l'offre d'achat des unités à la suite de « *directed selling efforts* » (tel que ce terme est défini dans le règlement S pris en vertu de la U.S. Securities Act); et

 - e. comprend et convient que les unités, les actions ordinaires et les bons de souscription faisant partie des unités, ainsi que les actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice des bons de souscription, n'ont pas été enregistrés en vertu de la U.S. Securities Act ou de toute loi sur les valeurs mobilières applicable d'un État des États-Unis et que les bons de souscription ne peuvent pas être exercés aux États-Unis ou par ou pour le compte d'une U.S. Person et que les actions ordinaires ne peuvent pas non plus être émises et livrées lors d'un tel exercice, à moins de dispenses des exigences d'enregistrement de la U.S. Securities Act et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable de tout État des États-Unis qui sont disponibles et le détenteur a remis à l'Émetteur un avis juridique à cet effet dans une forme et un fond satisfaisants pour l'Émetteur.

Coordonnées – Autorités en valeurs mobilières

Alberta Securities Commission

Suite 600, 250 – 5th Street SW
Calgary, Alberta T2P 0R4
Téléphone: (403) 297-6454
Sans frais au Canada: 1-877-355-0585
Télécopieur: (403) 297-2082
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : FOIP Coordinator

British Columbia Securities Commission

P.O. Box 10142, Pacific Centre
701 West Georgia Street
Vancouver, British Columbia V7Y 1L2
Demandes de renseignements : (604) 899-6854
Sans frais au Canada : 1-800-373-6393
Télécopieur : (604) 899-6581
Courriel : investigations@bcsc.bc.ca
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : FOI Inquiries

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

500 – 400 St. Mary Avenue
Winnipeg, Manitoba R3C 4K5
Téléphone : (204) 945-2548
Sans frais au Manitoba 1-800-655-5244
Télécopieur : (204) 945-0330
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : Directeur

Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)

85 Charlotte Street, Suite 300
Saint John, Nouveau-Brunswick E2L 2J2
Téléphone : (506) 658-3060
Sans frais au Canada : 1-866-933-2222
Télécopieur : (506) 658-3059
Courriel : info@fcnb.ca
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : chef de la direction et responsable de la protection de la vie privée

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador Financial Services Regulation Division

P.O. Box 8700
Confederation Building
2nd Floor, West Block
Prince Philip Drive
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador A1B 4J6
À l'attention de : Superintendent of Securities
Téléphone : (709) 729-4189
Télécopieur : (709) 729-6187
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : Superintendent of Securities

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest Bureau du surintendant des valeurs mobilières

P.O. Box 1320
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest X1A 2L9
À l'attention du surintendant adjoint, Affaires juridiques et application de la loi
Téléphone : (867) 920-8984
Télécopieur : (867) 873-0243

Gouvernement du Nunavut Ministère de la Justice

Bureau d'enregistrement
P.O. Box 1000, Station 570
1st Floor, Brown Building
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0
Téléphone : (867) 975-6590
Télécopieur : (867) 975-6594
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : surintendant des valeurs mobilières

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

20 Queen Street West, 22nd Floor
Toronto, Ontario M5H 3S8
Sans frais au Canada : 1-877-785-1555
Télécopieur : (416) 593-8122
Courriel : exemptmarketfilings@osc.gov.on.ca
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : agent de renseignements

Prince Edward Island Securities Office

95 Rochford Street, 4th Floor Shaw Building
P.O. Box 2000
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard C1A 7N8
Téléphone : (902) 368-4569
Télécopieur : (902) 368-5283
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : Superintendent of Securities

Autorité des marchés financiers

800, Square Victoria, 22e étage
C.P. 246, Tour de la Bourse
Montréal, Québec H4Z 1G3
Téléphone : (514) 395-0337 ou 1-877-525-0337
Télécopieur : (514) 873-6155 (dépôts seulement)
Télécopieur : (514) 864-6381 (demandes confidentielles seulement)
Courriel : financementdassocies@lautorite.qc.ca (pour les émetteurs qui sont des sociétés par actions);
fonds_dinvestissement@lautorite.qc.ca (pour les émetteurs qui sont des fonds d'investissement)
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : secrétaire générale

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Suite 601 - 1919 Saskatchewan Drive
Regina, Saskatchewan S4P 4H2
Téléphone : (306) 787-5879
Télécopieur : (306) 787-5899
Agent public à joindre pour toute question relative à la collecte indirecte de renseignements : Director

Gouvernement du Yukon Ministère des Services aux collectivités

Law Centre, 3rd Floor
2130 Second Avenue
Whitehorse, Yukon Y1A 5H6
Téléphone : (867) 667-5314
Télécopieur : (867) 393-6251
Agent public à joindre pour toute question relative à la

Agent public à joindre pour toute question relative à la
collecte indirecte de renseignements : surintendant des
valeurs mobilières

collecte indirecte de renseignements : surintendant des
valeurs mobilières

Nova Scotia Securities Commission

Suite 400, 5251 Duke Street

Duke Tower

P.O. Box 458

Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 2P8

Téléphone : (902) 424-7768

Télécopieur : (902) 424-4625

Agent public à joindre pour toute question relative à la
collecte indirecte de renseignements : Executive Director